

**Arrêté n° 2025-3856 portant nomination du jury du Diplôme Universitaire / Diplôme Interuniversitaire Diplôme d'université Césure Poursuite d'Etudes (CPE) au titre de l'année 2025-2026**

La Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L613-1 et L613-2 ;  
Vu la délibération du CA en date du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;  
Vu les Statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

**ARRÊTE**

Article 1 – Composition du jury

Le jury qui validera le(s) semestre(s) du diplôme universitaire / diplôme interuniversitaire cité en objet du présent arrêté est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- Pierre Medan , Président
- Anne Gratacap
- Alexandra Roy

Article 2 – Publicité

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage et diffusion sur le site de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Article 3 – Exécution

Le Directeur général des services et le directeur de la composante (UFR ou Institut), sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 08/12/2025

La Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

*L'original de cet arrêté est disponible dans les locaux de la direction des Affaires juridiques et Institutionnelles au centre Panthéon situé 12 place du Panthéon, 75005 Paris.*

***Voies et délais de recours :***

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois suivant sa publication auprès du Tribunal Administratif de Paris situé au 7 Rue de Jouy, 75004 Paris.*